

Télédermatologie : Faire déplacer l'information et non le patient.

Maintenant, avec une caméra numérique et un navigateur Web, un fournisseur de soins de santé peut vous obtenir une consultation avec un dermatologue dans un délai de 5 jours.

Le programme de télédermatologie d'OTN permet à votre fournisseur de soins de santé d'envoyer de manière sûre des photographies de l'affection dermatologique et d'autres renseignements pertinents sur la santé du patient à un dermatologue pratiquant en Ontario pour consultation — ce qui réduit ainsi vos coûts, les inconvénients et le stress des déplacements.



LA PROTECTION DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS EST IMPORTANTE

Vos renseignements personnels sur la santé sont importants pour vous et doivent être protégés. Les renseignements personnels sur la santé représentent toute information qui peut identifier un patient et le lier aux soins de santé qu'il reçoit. OTN utilise vos renseignements personnels sur la santé pour prendre des dispositions pour des rendez-vous de télédermatologie et vous envoyer des renseignements à ce sujet, et pour mener des activités d'amélioration de la qualité, comme des sondages sur la satisfaction du client et l'enregistrement d'appels téléphoniques. OTN ne divulguera ces renseignements à qui que ce soit, sans votre autorisation, sauf à ceux qui participent à vos soins, à moins d'y être contraint par la loi.

En acceptant un rendez-vous de télédermatologie avec un fournisseur de soins de santé, vous donnez la permission à OTN de divulguer vos renseignements personnels sur la santé à ceux qui participent à vos soins. Vous pouvez retirer votre permission en tout temps avant ou même au cours de votre rendez-vous de télédermatologie.

Tout comme un rendez-vous en personne, lorsque vous utilisez la télédermatologie et votre carte Santé de l'Ontario, vous donnez la permission à votre fournisseur de soins de santé de présenter une réclamation qui contient quelques-uns de vos renseignements personnels sur la santé au Régime d'assurance-maladie de l'Ontario (RAMO). Le RAMO utilise ces renseignements à des fins de paiement et de vérification. Pour en apprendre davantage sur le RAMO, visitez www.health.gov.on.ca/fr/ ou appelez la ligne INFO de Service Ontario au 1-866-532-3161. OTN utilise diverses mesures de protection physiques, administratives et technologiques pour protéger vos renseignements personnels sur la santé contre les accès, les utilisations, les copies, les modifications ou les divulgations sans autorisation.

Vous avez le droit de voir vos renseignements personnels sur la santé et de demander qu'OTN apporte des corrections si les renseignements sont inexacts ou incomplets. Si vous êtes d'avis qu'OTN n'a pas utilisé ou géré vos renseignements personnels sur la santé de façon appropriée, vous pouvez déposer une plainte auprès de l'agent de protection de la vie privée d'OTN. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter notre site Web au www.otn.ca ou communiquez avec notre agent de protection de la vie privée à privacy@otn.ca.

This document is also available in English



1-855-654-0888



otn.ca



VOTRE RENDEZ-VOUS DE TÉLÉDERMATOLOGIE

 Ontario
OTN est un organisme à but non
lucratif financé par le gouvernement
de l'Ontario.

 **otn.**
Care. Connected.

TOUT ÇA EN CINQ JOURS

Mes images sont-elles privées?

Oui! Vos images sont toujours privées et protégées. Les images de votre affection dermatologique sont enregistrées sur un serveur de données sécurisé, hébergé par OTN. Toutes les images et tous les renseignements personnels sur la santé sont transmis par l'intermédiaire d'une connexion chiffrée, et l'accès des fournisseurs de soins de santé aux données est protégé par mot de passe et en conformité avec la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé*.

Y a-t-il un coût?

Non. Vous ne recevrez pas de facture pour ce service. Le coût de la consultation est assumé par le Régime d'assurance-maladie de l'Ontario (RAMO).

À propos de l'OTN

L'OTN favorise l'innovation des soins virtuels dans le système de soins de santé afin que les citoyens de l'Ontario puisse obtenir les soins dont ils ont besoin là où ils en ont le plus besoin : à la maison, dans leur collectivité ou à l'hôpital. Depuis plus de 10 ans, l'OTN a augmenté l'accès aux soins de santé et à l'éducation dans l'ensemble de la province avec l'un des plus grands réseaux de télémédecine au monde. En travaillant avec ses nombreux partenaires et en misant sur ses connaissances uniques des soins de santé et de la technologie numérique, OTN relève les défis en adoptant et en diffusant de nouvelles façons de fournir des soins à l'avantage des patients, des fournisseurs de soins et du système de soins de santé. En tant qu'organisme indépendant à but non lucratif, l'OTN est financé par le gouvernement de l'Ontario.

Où puis-je obtenir plus de renseignements sur OTN?

Si vous avez des questions, veuillez en discuter avec votre fournisseur de soins de santé. Vous pouvez aussi visiter OTN en ligne sur www.otn.ca ou composer le **1-855-654-0888**



Votre rendez-vous de télédermatologie

Un rendez-vous de télédermatologie est tout comme un rendez-vous normal, sauf qu'en plus d'une consultation, votre fournisseur de soins de santé prend une photo numérique de votre affection dermatologique et la transmettra par voie électronique à un dermatologue. Le dermatologue analyse l'information, pose un diagnostic et renvoie des recommandations de traitement à votre fournisseur de soins de santé. Ils assureront un suivi auprès de vous en ce qui concerne le plan de traitement suggéré.

À l'occasion, le dermatologue peut demander que votre médecin prenne des photos supplémentaires ou effectue une intervention pour achever le diagnostic de votre affection dermatologique. Cependant, dans la grande majorité des cas, vous n'aurez pas à vous déplacer jusqu'au bureau du dermatologue pour avoir une rencontre en personne.